



- L'ART DE VIVRE ENSEMBLE -

# PROJET DE TERRITOIRE

2020-2026

**ECONOMIE**

**TRANSPORT**

*Communication*

**NUMÉRIQUE**

**ACTION SOCIALE**

*Culture et patrimoine*

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**



## ÉDITO

Avec tous mes collègues élus, j'ai l'honneur de porter le 1<sup>er</sup> projet de territoire pour Gatine-Racan. En effet, si le court mandat 2017-2020 a été consacré à la fusion et l'harmonisation des pratiques de notre territoire, j'avais à cœur pour 2020-2026 de prévoir, d'anticiper et de planifier nos actions. Enfin, je souhaitais que cette étude soit menée avec célérité afin que, dès 2021, nous puissions entrer dans la phase opérationnelle.

Ce projet est à la fois un recueil d'une vision partagée du territoire, de nos ambitions pour son développement et notre feuille de route pour l'avenir. Il devient l'étendard de la Communauté de Communes qui traduit alors notre identité certes mais également la volonté qui nous anime. Il s'agit d'une co-construction et d'un alignement collectif sur la vision. Bien sûr nous serons vigilants afin d'œuvrer pour une cohérence avec les territoires voisins et la Métropole, vers qui, bon nombre d'entre nous sont tournés tant pour le travail que la vie en général.

### **NOS VOLONTÉS :**

Notre territoire a de nombreux atouts mais aussi d'importants défis à relever dont :

- Répondre aux besoins d'une population qui croît de 1 % chaque année ;
- Développer l'activité économique et l'emploi en local ;
- Permettre de conserver ou développer les commerces de proximité ;
- Améliorer encore la gestion des déchets ;
- Se mobiliser pour une meilleure mobilité à l'intérieur du territoire ;
- Contribuer à un développement humain harmonieux et ouvert, tourné vers la vie associative.

Plusieurs réunions ont permis de **décliner un projet** qui se veut être en corrélation avec les besoins des citoyens de l'ensemble du territoire, avec nos compétences, nos finances et avec le sens de l'histoire de notre société actuelle.

En parallèle de ce projet a été également étudié le comment travailler ensemble afin d'avancer dans les conditions adéquates de respect et d'écoute entre nous et pour vous Tous, ceci dans un souci au final de mettre en œuvre le meilleur pour ce territoire.

Nous avons donc créé le fil conducteur qui va conduire notre territoire vers une évolution certaine, stratégique et emmener nos communes vers le meilleur pour l'avenir.

Je termine mon propos par un grand merci à tous les élus du territoire qui ont remis leurs idées, leurs espoirs, à tous les membres du bureau pour leur réelle implication dans le dossier et à toutes les rencontres. Ils ont participé de manière très assidue à toutes les réunions sur le sujet. Merci à M. Hilario qui nous a emmenés avec brio vers une convergence d'idées reflétant notre territoire, nos désirs, fonction de l'existant et au final, merci à tous les agents, qui, de leur côté ont apporté leur pierre à l'édifice, notamment sur la partie engagements.

**Antoine TRYSTRAM**  
**Président de la Communauté de**  
**Communes de Gatine-Racan**

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

### 4 PRINCIPES POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF, AUTHENTIQUE, CONNECTÉ ET CITOYEN

- Vivre dans un environnement **ATTRACTIF** et **DURABLE**
- Vivre dans un environnement **AUTHENTIQUE**
- Vivre dans un monde **CONNECTÉ**
- Faire vivre une gouvernance **CITOYENNE**

### 4 GRANDES ORIENTATIONS THÉMATIQUES POUR :

- **ORIENTATION 1** : Une économie attractive et durable, créatrice d'emplois
- **ORIENTATION 2** : Une qualité de vie privilégiée dans un cadre de vie de qualité
- **ORIENTATION 3** : Des services pour tous, au quotidien
- **ORIENTATION 4** : Un développement humain harmonieux, multiple et ouvert

## CONCLUSION



# INTRODUCTION

## LE PROJET DE TERRITOIRE : UN OUTIL QUI A DU SENS ET UN DOCUMENT INDISPENSABLE POUR PRÉPARER L'AVENIR

Mis en avant par le législateur en 1999 (Loi Voynet), ce projet est une démarche d'actualité pour les intercommunalités. Bien qu'il soit facultatif et non producteur de droits ou d'obligations, il constitue un puissant levier pour consolider les logiques de coopération intercommunale et rendre visible l'ambition du territoire pour créer un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace ».

### ET POUR NOTRE TERRITOIRE ?

Pour le territoire de Gâtine-Racan, la refonte de la carte intercommunale au 1<sup>er</sup> janvier 2017, en application de la Loi NOTRe a fait émerger un besoin ressenti pour cette mandature d'adopter un projet commun à tous dont nous ferons primauté d'un alignement entre les deux territoires tant au niveau des pratiques que des modes de fonctionnement.

Il s'agit en effet d'un document sur lequel la collectivité s'appuie pour définir les axes qui abordent tous les domaines qui font la vie de notre territoire pour les six ans à venir, en matière d'économie, de commerce, d'agriculture, qualité de vie, de services, de mobilité, de logement, de cohésion sociale, d'environnement, de gestion des ressources...

Au-delà de l'ambition des objectifs à atteindre, c'est aussi un moment où les élus, nouvellement installés, apprennent à travailler ensemble autour du projet commun et fédérateur qu'ils créent. Il s'agit de donner du sens à l'action intercommunale et ensuite de promouvoir le territoire et ses ambitions. Dans cette démarche, il est important de répondre aux questions « à qui veut-on parler ? » et « que voulons-nous faire ensemble pour ce territoire ? »

Ce travail vise également à affirmer une identité de territoire et un axe stratégique.

Il devient alors un outil de pilotage pour le mandat et un moyen de s'affirmer vis-à-vis des partenaires tels que la Région, le Département, l'État...

Ces résolutions seront également ouvertes vers les structures voisines que ce soit la Métropole et les Communautés voisines ou les syndicats d'envergure intercommunales permettant d'œuvrer à une dimension plus large (développement économique, fibre optique, déchets ménagers, mobilité...)

D'une manière générale, la conception d'un tel document prend 6 mois à un an.

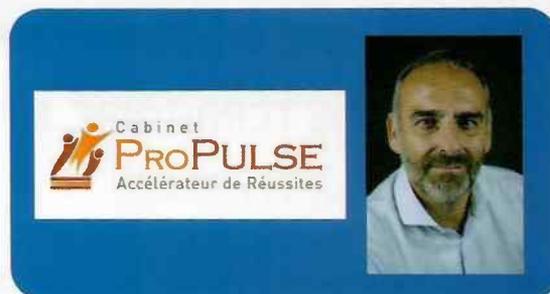
« Ce travail vise à affirmer une identité de territoire et un axe stratégique. »

« Disposer d'une feuille de route pour le mandat communautaire »

## LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE

Dans la démarche, nous avons tout d'abord retenu le cabinet d'études Propulse pour lequel Monsieur Hilario, Directeur avait pour ambition de faire travailler ensemble des élus qui ne se connaissaient que peu et leur permettre d'aller chercher en eux les volontés pour leur territoire.

C'est donc devant une feuille blanche que nous avons amorcé la démarche. Plusieurs étapes sont intervenues, à savoir :



- 1** Une enquête auprès des quelques 300 élus communaux permettant d'obtenir une forme de **diagnostic**, de photographie des désirs, des besoins, de nos richesses, de notre identité ;
- 2** En tenant compte des résultats, arrive la phase de **concertation**, d'études et échanges avec les membres du bureau communautaire prioritairement, qui permettent la représentation de chaque commune dans ce projet ;
- 3** Ensuite, c'est une phase de **priorisation**, structuration, afin de définir les orientations principales, puis les axes à retenir ;
- 4** Ce sont une quinzaine de rencontres avec le cabinet d'études. D'autres rendez-vous ont eu lieu entre Président et les vice-présidents ;

### CE TRAVAIL A ABOUTI À :

- 4 Principes transversaux
- 15 Objectifs stratégiques
- 4 Orientations stratégiques
- 77 Engagements

- 5** Vient alors la phase **d'adoption** devant le conseil communautaire ;
- 6** Ensuite, **l'information et le partage** dans chaque conseil municipal ;
- 7** Enfin, il est important d'apporter, à chaque citoyen, **l'information** du projet dans sa globalité.



## UN PROJET DE TERRITOIRE, ET APRÈS ?

### CONCERTATIONS GLOBALES

Nous souhaitons l'organisation de **réunions publiques** sur ce dossier afin d'échanger sur les questions qui se poseront alors sur nos choix politiques retenus. L'incertitude Covid pourrait nous en empêcher, auquel cas, nous envisagerons une possibilité d'expression via une plateforme participative qui existe déjà et pour laquelle la logistique serait adaptée au sujet.

Il est à noter qu'en Gâtine-Racan, **tous les salariés ont été associés** à travers des réunions inter-services pour apporter leurs visions quant aux besoins ressentis par ces derniers, en tant que praticiens au quotidien de l'action intercommunale. Les axes sont restés du domaine politique, pour autant, ces réunions ont permis de remonter des besoins, de faire des constats et d'enrichir les approches faites par les élus sur le plan des engagements.

Sur ce territoire, viendra ensuite, dans les mois à venir, la mise en place du plan d'actions déclinant les orientations choisies et comprenant des échéances calendaires. Ce dernier nécessite en amont une planification avec une vision financière sur l'ensemble du mandat, ce qui, en ces périodes de Covid n'est pas l'exercice le plus simple, les fragilités financières étant perceptibles tant au niveau des partenaires financiers que des entreprises d'une manière générale.

*Le fait de ces incertitudes pourra nous amener à adapter ce projet et au besoin de faire une mise à jour au cours du mandat.*

### À PLUS LONG TERME

Dans un plus long terme, deux axes devront être travaillés afin d'étoffer nos volontés politiques :

**La mise en œuvre d'un  
pacte financier  
et fiscal avec les  
communes**

**L'intégration d'un projet  
de mutualisation  
avec les communes  
du territoire.**

S'il est noté que ces dossiers doivent voir le jour au cours du mandat, il est clair que nous ferons de notre mieux pour avancer au plus vite dans le respect des règles en vigueur relatives notamment à l'urbanisme, aux subventionnements, aux schémas divers et variés qui s'imposent à nous.



## EN POINT DE DÉPART : ÉLABORATION D'UNE VISION PARTAGÉE DE L'ENVIRONNEMENT POUR LA PÉRIODE 2021-2026

### RAPPELS ET DÉFINITIONS :

Le territoire de la Communauté de Communes s'inscrit dans un territoire plus grand que le sien à savoir :

Département < Région < Pays < Continent < Planète.

Il s'inscrit également dans un contexte que nous explorons plus particulièrement sous les angles suivants :

Économique  
Social  
Écologique  
Technologique  
Mobilité  
Usages



ÉCONOMIQUE



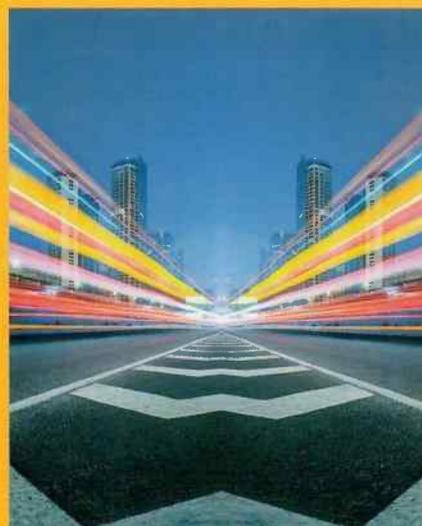
SOCIAL



ÉCOLOGIQUE



TECHNOLOGIE



MOBILITÉ



USAGES

# LES PRINCIPAUX CONSTATS



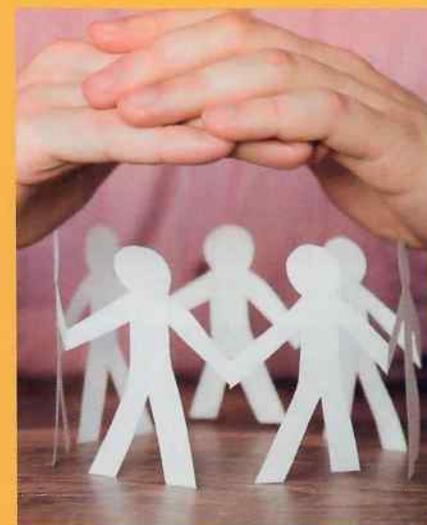
## SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

Épuisement des ressources globales ; Évolution climatique ; Augmentation de la surpopulation ; Progrès dans les techniques agricoles et élevages plus intensifs ; Adaptation des productions selon le changement du climat ; Demande en Bio et consommation en local en progression ; Meilleure valorisation des déchets ; Développement de l'électrique (ex : véhicules) ; Plus d'actions de territoires pour agir localement ; Prise de conscience des nouvelles générations de l'importance du respect environnemental ; Écologie et tendance verte.



## SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

Crise économique durable sur la période ; Inflation ; L'incertitude comme « normale » ; Relocalisation de certaines activités ; Les territoires reprennent de la valeur ; Augmentation du « local » ; Baisse des subventions ; Augmentation de la prise en compte de l'humain ; Main d'œuvre plus qualifiée va continuer de manquer ; Médias jouent un rôle encore fort pour influencer et éduquer ; Augmentation des normes et exigences de qualité ; Hausse des labélisations.



## SUR LE PLAN SOCIAL

Crise sociale durable qui s'amplifie ; Le fossé s'écarte entre les pauvres et les riches ; La crise de l'emploi continue ; Changement d'employeurs en augmentation ; Augmentation du télétravail et du travail partiel, changement du temps de travail ; Plus d'opportunités pour l'artisanat ; Augmentation de la déresponsabilisation sociétale ; Baisse de l'intérêt pour l'associatif et le vivre ensemble « physiquement » au profit du virtuel ; Chômage ; Précarité de l'emploi.

**Ensuite, au-delà de ces constats et afin d'aller vers la création, un brain-storming quant aux visions des élus, sur de grands axes et programmes insufflés, par tous les niveaux**



## SUR LE PLAN TECHNOLOGIQUE

Accélération du développement de l'Intelligence artificielle ; Plus de numérique ; Plus d'objets connectés ; Des énergies nouvelles à apparaître ; Des avancées dans le médical ; Plus d'automatisation, de robotique et de domotique.



## SUR LE PLAN DE LA MOBILITÉ

Développement des vélos et trottinettes électriques ; Besoins de mobilité individuelle ; Covoiturage ; Questions des transports en général ; Nécessité de recycler les batteries ; Apparition de véhicules autonomes ; Augmentation du ferroviaire mais baisse du nombre de gares ; Besoin accru d'aller en ville et de vivre une campagne connectée.



## SUR LE PLAN DES USAGES

Crise « morale » sur cette période ; Consommateurs de plus en plus acteurs ; Un monde de plus en plus connecté ; Fibre optique, 5G ; Ouverture sur « le monde » pour tous mais méconnaissance du local/territoire (paradoxe) ; Augmentation des loisirs, du plaisir et du divertissement ; Hausse de l'usage des « écrans » ; Renforcement des réseaux sociaux, du vivre ensemble virtuellement ; Développement de nouvelles consommations.

**supérieurs tels le Département, la Région, l'État a été réalisé. Il en est ressorti les grands principes suivants, retenus par les élus.**

# LA DÉFINITION DE VALEURS COMMUNES

## HUMANITÉ

Respect  
Convivialité  
Sincérité Solidarité  
Mixité **Entraide** Honnêteté  
Disponibilité Social  
Justice Lien Egalité  
Civisme  
être **Ecoute** Bien  
Ouverture Fraternité  
Partage **Cœur** Tolérance

## ENVIRONNEMENT

Communes Ecocitoyenneté  
Qualité Respect  
**Protection**  
Environnement  
Valeurs Eco  
Ecologie  
systèmes  
**Vertes** Préserver  
Simplicité

## COMMUNAUTÉ

Communication  
Rigueur  
**Participation**  
Démocratie  
Expression  
Education  
Responsabilité  
Transparence

## ENGAGEMENT

Courage  
Innovation  
**Initiative**  
Engagement  
Entrepreneuriat

## MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE

- Bâtir et s'organiser autour d'un projet commun
- Mutualiser les moyens, créer des synergies
- Prendre en compte les spécificités et la diversité
- Investir pour relier les hommes
- Au niveau des élus, s'informer, s'écouter, dialoguer...
- Favoriser la participation citoyenne
- Partager, s'entraider,



# 4 PRINCIPES TRANSVERSAUX POUR UN TERRITOIRE : ATTRACTIF, AUTHENTIQUE, CONNECTÉ ET CITOYEN



- S'inscrire dans un environnement **ATTRACTIF** et durable (économique, sociale, qualité de vie) ;
- Vivre avec **AUTHENTICITÉ** (identité et valeurs du territoire) ;
- Vivre dans un monde **CONNECTÉ** (numérique, mobilité) ;
- Faire vivre une gouvernance **CITOYENNETÉ** (participation, concertation, communication) ;

## PRINCIPE 1 - VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT ATTRACTIF ET DURABLE

**Vivre dans un environnement attractif et durable nécessite un mode de développement harmonieux sur le plan économique, social et environnemental.**

Dans ce monde en mutation, dit de troisième révolution industrielle, combinant numérique et préoccupations environnementales, la métamorphose numérique pour une société de la connaissance et de la coopération, la révolution vers une économie et une société collaborative et durable est lancée.

**Un territoire attractif** est une vision multidimensionnelle qui représente à la fois la capacité d'un territoire à attirer mais aussi à retenir des populations, des entreprises, des revenus, des capitaux ou de la main-d'œuvre. Il comporte donc une capacité à attirer différents types de ressources. Cette approche est source de nouvelles richesses, symbole de dynamisme, porteuse d'une belle image du territoire.

**Pour un territoire Durable** : le concept de développement durable suscite encore aujourd'hui de nombreuses controverses. L'une d'elles oppose le développement durable et l'attractivité des territoires. Pour notre cheminement, nous retiendrons le rapport Brundtland qui le définit comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Cette approche qualitative repose sur trois piliers : la prudence environnementale, l'équité sociale et l'efficacité économique.



**AU TITRE ENVIRONNEMENTAL,** la loi de 2015 dite LTECV (Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte) vise à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement ainsi que de renforcer son indépendance énergétique tout en offrant aux citoyens et entreprises l'accès à l'énergie à un coût compétitif.

Ainsi, en s'appuyant sur les textes, les aides envisageables, les besoins du territoire, nous nous intéresserons à mettre en œuvre des actions visant à faire évoluer ce territoire dans ce domaine, notamment en termes de diminution de déchets, d'approche de conservation de l'environnement, d'éducation à l'environnement

Dans le respect de cette éthique, notre projet s'inscrit donc dans un concept de développement durable. Un quatrième pilier, dont ici nous portons l'animation, est la gouvernance.



### **SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE**

Dans la continuité des lignes ci-dessus, l'économie doit s'orienter au mieux pour ce territoire durable. Le système linéaire hérité de la révolution industrielle n'est plus adapté à la réalité dans laquelle il opère. L'économie actuelle est et sera de plus en plus sapée dans ses fondements puisqu'elle repose sur des ressources finies qui tendent à disparaître. « *Il existe des réponses de civilisation à tous les grands défis* » nous dit André Malraux.

En ce sens, l'économie circulaire concrétise enfin l'objectif de passer d'un modèle de réduction d'impact à un modèle de création de valeurs tant sur un plan économique que social et environnemental. Les entreprises l'ont bien compris, la gestion des ressources va être l'enjeu principal de ce siècle. Le grand défi pour les entreprises sera de produire sans détruire ; l'objectif à terme étant de régénérer et pas uniquement recycler ou valoriser. Si une évolution vers l'économie circulaire est déjà amorcée, les entreprises doivent être encouragées.

Avec l'épidémie de la Covid-19, la crise sociale et économique s'accroît et ouvre un cycle compliqué pour le monde du travail. L'adaptabilité sera le maître mot afin d'aider, d'encourager, de mettre en avant de nouvelles solidarités locales.

Afin de contribuer à tendre vers ce nouveau monde, notre volonté sur ce territoire, c'est avant tout de rapprocher le travail des citoyens : Polaxis et les autres sites d'activités développés sur le territoire font partie de cette volonté.

À cela s'ajoutent les volontés de voir augmenter le « local », les produits du terroir. Bien d'autres idées pourront voir le jour afin que l'économie soit un cheminement vertueux pour tous.



### **AU NIVEAU SOCIAL**

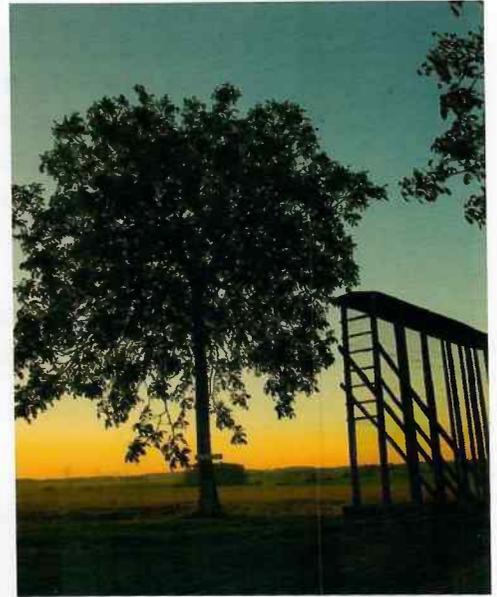
À l'heure d'un constat d'augmentation des difficultés sociales (chômage, précarité d'emploi, RSA en hausse ainsi que le nombre de bénéficiaires d'aides alimentaires), il est de notre ressort d'agir pour un territoire solidaire dans lequel les citoyens trouvent un sens à leur vie. C'est ainsi que, outre le fait de créer de l'emploi sur le territoire et pour le territoire, il faut aussi essayer de former les jeunes et accompagner les plus âgés en amenant de la solidarité dans tous nos bourgs. L'accompagnement des associations qu'elles soient culturelles, sportives, sociales ou caritatives sera une de nos missions.

## PRINCIPE 2 - VIVRE AVEC AUTHENTICITÉ

Dans un monde en pleine mutation, préserver l'identité de notre territoire revêt une importance capitale. S'il est important de s'adapter et d'évoluer, vivre dans un espace authentique est une valeur permettant une cohérence globale. L'histoire et le patrimoine contribuent à notre identification. Il s'agit alors de mettre en corrélation la relation historique, le lien social avec la modernité et l'évolution de notre environnement actuel. Il en va du besoin de faire ressortir des valeurs d'humanité, de bienveillance, d'écoute, de solidarité afin de faire **une réelle communauté entre citoyens**. Ces valeurs sont ressorties dans l'enquête faite auprès de tous les élus communautaires.

Sera aussi mis en exergue le **volet ruralité** afin que le territoire garde son identité tout en affichant une ouverture certaine vers la Métropole, notamment pour la frange sud du territoire mais également dans le cadre de la prise en considération des mouvements pendulaires des actifs vers la Métropole pour une très grande majorité d'entre eux.

L'authenticité, c'est aussi pour **l'environnement** : la protection, l'éco-citoyenneté, le respect, l'écologie. Y contribuent également des valeurs de confiance, de coopération, d'initiative, de courage, et d'engagement.



## PRINCIPE 3 - VIVRE DANS UN MONDE CONNECTÉ



Il s'agit de **faire en sorte que le numérique contribue à la qualité de vie des citoyens**.

Les technologies numériques sont porteuses d'espoir de développement de nos territoires dans le cadre d'une nouvelle révolution industrielle, d'une société collaborative, du territoire interactif...

Les outils du numériques et leurs utilisations entraînent aujourd'hui des changements importants dans le fonctionnement quotidien des professionnels, des services et des particuliers. L'évolution technologique avec la généralisation de l'accès au Très Haut Débit génèrent de profondes mutations dans de nombreux domaines : l'économie, la mobilité, l'éducation, la santé, l'administration, la gouvernance...

Pour un territoire ouvert et connecté au sein d'un environnement mondialisé, l'importance du sujet au niveau local reste le point d'orgue. En effet, les usages et pratiques professionnelles, sociales et privées et les formes d'organisation sont impactées.

Pour ce faire, un premier point d'étape reste la couverture numérique du territoire. La compétence communautaire est déléguée au Département qui adhère à un syndicat interdépartemental (37/41) Val de Loire Numérique qui œuvre, de façon acharnée pour une couverture au plus tôt de tous les territoires.

La connexion, c'est également la **mobilité** et dans ce cadre, améliorer durablement les déplacements au quotidien dans le territoire et vers la métropole reste l'une des premières préoccupations. La politique actuelle des transports doit évoluer et s'adapter aux besoins des citoyens. Au niveau national, la LOM, Loi d'Orientations des Mobilités (12.2019), conforte une ambition nationale d'améliorer concrètement la mobilité au quotidien. En ce sens, des études sont déjà menées en lien avec la Métropole, le Département, la Région et l'ensemble des EPCI d'Indre-et-Loire. Notre volonté est de contribuer à une évolution dans le long terme tout en ayant des tarifs accessibles.

## PRINCIPE 4 - FAIRE VIVRE UNE GOUVERNANCE CITOYENNE

La demande de participation des citoyens à la vie publique est forte : un enjeu majeur pour les valeurs républicaines et démocratiques. Cela correspond aussi à l'une des exigences élémentaires pour la mise en œuvre de notre projet de territoire. L'arrivée d'internet a porté les administrations publiques à s'investir sur la modernisation de l'action publique : au-delà des communications papiers historiques, ont été développés des sites internet, réseaux sociaux de différents types auxquels nous nous sommes adaptés au fur et à mesure. Dernièrement, la Covid nous a obligés à nous adapter aussi, les conseils communautaires n'accueillant plus de public, ils sont retransmis sur Facebook. Chacun peut alors suivre les débats de son domicile. Nous nous préparons à faire des conseils en visio-conférence afin de parer aux éventualités de confinement.

Si l'information était globalement descendante, le partage avec recueil d'avis de citoyens était jusqu'à ce jour fait sous forme de réunions publiques. Nous avons développé courant 2019 la mise en œuvre d'une plateforme participative, outil qui sera réétudié dans les mois prochains.

Par ailleurs, si à ce jour, nous parlons beaucoup de travail à distance, les pratiques collaboratives restent une nécessité notamment pour rapprocher les lieux travail / habitation. Pour ce faire, le développement des tiers-lieux est une clé nouvelle dans laquelle la Communauté de Communes s'inscrit, notamment par le biais de la création d'un espace co-working sur le site de Polaxis. Ce sont des espaces permettant le regroupement d'acteurs d'horizons différents, composés également d'espaces de convivialité et dotés d'une animation pour favoriser les échanges et le partage.



# LES 4 ORIENTATIONS THÉMATIQUES POUR LE TERRITOIRE

Ces quatre orientations autour desquelles s'organise l'action de la Communauté de Communes correspondent aux piliers qui soutiendront le développement de notre territoire.

- Une **économie** attractive et durable, créatrice d'emplois ;
- Une qualité de vie privilégiée dans un **cadre de vie** de qualité ;
- Des **services** pour tous, au quotidien ;
- Un **développement humain** harmonieux, multiple et ouvert

Elles se déclinent en 15 Objectifs stratégiques dont **6 prioritaires** (1-2-3-7-11-14)



## **ORIENTATION 1 : POUR UNE ÉCONOMIE ATTRACTIVE ET DURABLE, CRÉATRICE D'EMPLOIS**

- 1. Renforcer le tissu industriel**
- 2. Faciliter l'implantation et le développement de PME**
- 3. Favoriser le commerce de proximité**
4. Développer une agriculture locale durable et de qualité
5. Valoriser l'artisanat
6. Développer une économie touristique de qualité

## **ORIENTATION 2 – UNE QUALITÉ DE VIE PRIVILEGIÉE DANS UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ**

- 7. Améliorer la gestion des Déchets**
8. Promouvoir les énergies renouvelables
9. Préserver nos ressources naturelles
10. Favoriser l'habitat et accroître l'offre de logements

## **ORIENTATION 3 – DES SERVICES POUR TOUS, AU QUOTIDIEN**

- 11. Proposer des mobilités adaptées au territoire et à tous les usages**
12. Renforcer l'offre d'accueil Enfance et jeunesse
13. Accompagner la parentalité

## **ORIENTATION 4 – UN DÉVELOPPEMENT HUMAIN HARMONIEUX, MULTIPLE ET OUVERT**

- 14. Encourager la vie associative et les activités sportives et de loisirs**
15. Étoffer l'action culturelle et la rendre accessible sur tout le territoire

Ces quatre grandes orientations sont interdépendantes. Nous aurons à cœur de garantir la cohérence d'une politique globale de développement dont chaque action, chaque programme, chaque engagement qui découle de chaque objectif stratégique constitue un ensemble pertinent pour notre territoire en tenant compte de son histoire, de ses spécificités et de notre vision du futur.

# ORIENTATION 1 : POUR UNE ÉCONOMIE ATTRACTIVE ET DURABLE, CRÉATRICE D'EMPLOIS

Un grand défi réside dans la structuration des activités locales capables d'attirer l'emploi au sein du territoire et la communication tant vers l'extérieur qu'à l'intérieur du territoire.

L'emploi, l'entreprise et l'attractivité du territoire sont au cœur de nos préoccupations. Du fait de la Covid, il y a urgence à réduire les effets de la crise dans l'immédiat et d'en tirer les leçons pour le moyen et long terme. L'économie doit être accompagnée par la Communauté de Communes. La crise actuelle nous montre que les collectivités sont pleinement des partenaires pour y répondre. Elles ont une responsabilité d'accompagner les mutations économiques, sociales et environnementales des territoires.

Le développement économique, c'est donner du travail et ainsi permettre à des familles d'avoir des projets. C'est leur permettre de vivre, de s'installer, de consommer sur le territoire communautaire en redonnant ou en développant le dynamisme de nos communes et donc, la Vie de Notre Communauté.

## OBJECTIF 1 : RENFORCER LE TISSU INDUSTRIEL

### Nos engagements

- Poursuivre la promotion de Polaxis et des autres Zones d'Activités
- Former les maires pour devenir des ambassadeurs de Polaxis et de tout le territoire
- Rechercher des porteurs de projets en Energie Verte
- Accompagner la création de filières locales

## OBJECTIF 2 : FACILITER L'IMPLANTATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE PME

### Nos engagements

- Développer les Zones d'Activités
- Créer un réseau d'entreprises et organiser des rencontres de cadres ou des dirigeants (ex d'animations : P'tit déj éco et After work...)
- Créer un réseau d'ambassadeurs du territoire ;
- Faciliter l'acquisition ou la construction de bâtiments
- Favoriser l'accès à tous les réseaux de communication



## OBJECTIF 3 : FAVORISER LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

### Nos engagements

- Répertorier les commerces existants sur le territoire et communiquer ;
- Communiquer pour privilégier les circuits-courts ;
- Soutenir les Unions Commerciales par une aide à la communication ;
- Informer et faciliter l'accès aux aides.

## OBJECTIF 4 : DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE LOCALE DURABLE ET DE QUALITÉ

### Nos engagements

- Inciter au développement du maraîchage
- Favoriser la valorisation des produits finis
- Créer un partenariat entre les agriculteurs céréaliers et des porteurs de projets en élevage
- Aider à l'installation des jeunes agriculteurs avec un accompagnement lors de la transmission de l'exploitation agricole
- Accompagner les agriculteurs :
  - au travail de conservation des sols
  - vers une production bio ou Haute Valeur Environnementale (HVE)
- Favoriser la mise en place de retenues d'eau collinaires

## OBJECTIF 6 : DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE TOURISTIQUE DE QUALITÉ

### Nos engagements

- Mettre en avant le tourisme vert (randonnées) et le patrimoine local
- Fédérer les acteurs en place
- Communiquer sur les atouts, les offres du territoire
- Travailler avec les Offices de Tourisme
- Développer de nouvelles formes de tourisme (camping-car, vélo, cheval...)
- Inciter à la création d'offres d'hébergements diversifiées

## OBJECTIF 5 : VALORISER L'ARTISANAT

### Nos engagements

- Fédérer les acteurs locaux et communiquer sur l'offre
- Inciter à mettre en place de l'artisanat ciblé en centre bourg
- Favoriser la mise en avant des talents du territoire
- Aider à trouver des locaux libres



## ORIENTATION 2 - S'ENGAGER EN FAVEUR D'UNE QUALITÉ DE VIE PRIVILÉGIÉE DANS UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

La qualité de vie est pluridimensionnelle et sa mesure est pertinente à une échelle territoriale. Plusieurs thématiques parmi lesquelles la situation financière et les conditions de vie matérielles, le cadre de vie, la santé, la confiance politique, etc. y contribuent. On considère que la qualité de vie s'apparente davantage aux caractéristiques objectives et matérielles de l'environnement. Dans le cadre de nos capacités à agir, nous avons retenu les 4 objectifs suivants :

### OBJECTIF 7 : AMÉLIORER LA GESTION DES DÉCHETS

#### Nos engagements

- Lancer une étude d'optimisation
- Travailler sur un modèle de valorisation des déchets (verts, verre, broyat, papier...)
- Développer des partenariats innovants, la Recherche & Développement avec des entreprises locales, l'Université ...
- Sensibiliser les habitants à mieux gérer les déchets

### OBJECTIF 8 : DÉVELOPPER L'USAGE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

#### Nos engagements

- Optimiser la transition énergétique sur le territoire pour trouver des solutions innovantes
- Mettre en lien les agriculteurs, les industriels et collectivités (ex : méthanisation des déchets verts, )
- Étudier la faisabilité d'une Coopérative Énergétique Territoriale (CET)

### OBJECTIF 9 : PRÉSERVER NOS RESSOURCES NATURELLES

#### Nos engagements

- Accompagner les propriétaires pour l'entretien des rivières
- Trouver un modèle économique pour valoriser la ripisylve et le bois bocage
- Préserver les rivières : identifier des zones de biodiversité à protéger. Réserver des emplacements dans le PLU
- Inciter à valoriser les espaces forestiers par une exploitation raisonnée

### OBJECTIF 10 : FAVORISER L'HABITAT ET ACCROITRE L'OFFRE DE LOGEMENT

#### Nos engagements

- Améliorer l'aide pour adapter son habitat ; Relancer une OPAH
- Orienter le SCOT de manière équitable
- Développer l'offre de services de proximité autour des logements
- Inciter les propriétaires à louer leurs logements vacants
- Recenser un parc de logements relais
- Recenser des solutions pour le logement adapté à des aînés
- Aménager des aires de passage pour les gens du voyage



## ORIENTATION 3 – S’ENGAGER EN FAVEUR DES SERVICES POUR TOUS, AU QUOTIDIEN

Comme pour l’orientation précédente, les services pour tous peuvent être déclinés de diverses manières. Dans le cas présent, nous nous attarderons sur les mobilités ; les accueils pour l’enfance et la jeunesse et l’accompagnement à la parentalité. Ils déclinent des compétences portées par la Communauté de Communes ou qui, pour la mobilité, nécessite une vraie mobilisation des élus en vue de voir évoluer les cheminements entre communes ou vers l’extérieur avec un service public plus développé dans le territoire.

### OBJECTIF 11 : PROPOSER DES MOBILITÉS ADAPTÉES AU TERRITOIRE ET À TOUS LES USAGES

#### Nos engagements

- Réaliser une étude transports entre Métropole, CC, Département et Région
- Revendiquer auprès de la Région pour renforcer le cadencement des trains
- Relier les communes entre elles
- Mettre en place des navettes (communes-Métropole : Tram / Fil vert) et des navettes intercommunales pour accéder aux pôles services et événements
- Étudier la mise en place d’une offre de transport sur le territoire communautaire (ex : véhicules électriques)
- S’assurer de la poursuite du co-voiturage solidaire

### OBJECTIF 12 : RENFORCER L’OFFRE D’ACCUEIL ENFANCE ET JEUNESSE

#### Nos engagements

- Étudier et créer si besoin de nouvelles structures pour la petite enfance
- Développer les ALSH (nouveaux et existants)
- Reprendre les animations itinérantes pour les jeunes sur les communes
- Développer la communication sur les actions du PIJ (Point Information Jeunesse)
- Poursuivre les aides au financement pour la formation Bafa
- Contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles
- Étudier la création d’un EVS mobile (Espace de Vie Sociale)

### OBJECTIF 13 : ACCOMPAGNER LA PARENTALITÉ

#### Nos engagements

- Continuer le partenariat avec la CAF : convention territoriale globale incluant les Actions sociales
- Communiquer sur les actions du REAAP
- Agir toute l’année pas seulement la semaine de la parentalité
- Faire une étude sur les besoins pour l’accompagnement au vieillissement



## ORIENTATION 4 - S'ENGAGER POUR UN DÉVELOPPEMENT HUMAIN HARMONIEUX, MULTIPLE ET OUVERT

*Le développement humain est le reflet de la qualité de vie des Hommes au sein de la société dans laquelle ils évoluent. Au-delà du bien-être qui passe par les revenus et l'économie, il prend également en compte des facteurs sociaux, culturels, éducatifs et de santé.*

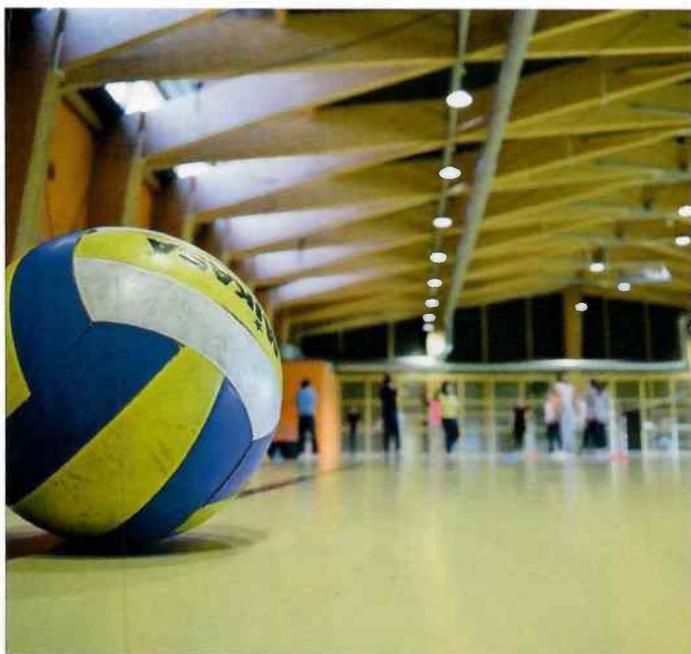
*Au sein de la communauté de communes, seront ici mis en exergue les engagements pris pour stimuler la vie associative et permettre la culture pour Tous.*

### OBJECTIF 14 : ENCOURAGER LA VIE ASSOCIATIVE ET LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE LOISIRS

Elles sont le plus souvent organisées au niveau communal voire intercommunal. L'objectif est d'apporter une réponse à un besoin collectif et de cultiver le lien social. Les membres bénévoles, y consacrent du temps, en échange d'épanouissement personnel.

#### Nos engagements

- Étudier les besoins en matière d'infrastructures sportives et permettre leur création et leur accès
- Soutenir la vie associative en accompagnant, en communiquant
- Étudier la faisabilité d'avoir des éducateurs sportifs itinérants



### OBJECTIF 15 : ÉTOFFER L'ACTION CULTURELLE ET LA RENDRE ACCESSIBLE SUR LE TERRITOIRE

La culture porte et partage les émotions. Elle donne à l'humanité et à chacun de nous, la joie et le bonheur de s'exprimer, de respirer... elle inspire la paix.

#### Nos engagements

- Proposer une programmation délocalisée (avec une communication commune) et des expositions tournantes dans les villages
- Communiquer sur ce que font les communes et les associations en matière culturelle
- Créer des temps forts culturels
- Coordonner la mise en œuvre des spectacles ou théâtres adaptés aux infrastructures des communes
- Développer le réseau des bibliothèques
- Accompagner les acteurs culturels pour mutualiser les moyens
- Intégrer l'art (œuvres d'art) à l'urbanisme avec le 1%
- Étudier et créer un lieu pour la création musicale et plastique
- Recenser les lieux de création et de résidences artistiques (musique, théâtre, art plastique, écriture)

# CONCLUSION

**« On peut tout accomplir dans la vie si on a le courage de le rêver, l'intelligence d'en faire un projet réaliste et la volonté de voir mener ce projet à bien. »**

**Sidney A. Friedman**

Le cheminement vers un travail totalement abouti est à continuer. Nous devons créer les 77 fiches actions avec le détail de l'organisation retenue pour chacune ainsi que les montages financiers envisagés. Cette démarche qui sera réalisée par les commissions ad hoc, permettra d'organiser les activités dans chaque item et de les répartir dans le temps du mandat.

Nous sommes très satisfaits de cette première étape et déjà, nous avons l'ossature indispensable à la concrétisation d'un projet de mandat.

Bien sûr nous espérons que ce projet va répondre aux demandes et espoirs de la population et des conseils municipaux.

Notre volonté est de faire avec les conseils municipaux, pour les communes et dans l'intérêt de Tous.

## **MERCI à VOUS TOUS qui avez apporté votre pierre à cet édifice :**

- Tous les élus des conseils municipaux,
- Les membres du conseil communautaire
- Les membres du bureau communautaire
- Les Président / vice-présidents
- Les agents communautaires et bien sûr
- Eric Hilario du cabinet Propulse qui a su réveiller en nous la capacité à imaginer notre territoire de demain et nous amener à faire du lien entre nous Tous.

**NOTRE VOLONTÉ EST ICI AFFICHÉE**

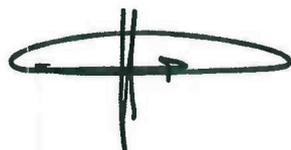
**CE SONT NOTRE COURAGE POLITIQUE ET NOS ACTIONS QUI PROUVERONT LA RÉUSSITE DE CE PROJET**

**CE SONT NOS ACTIONS À TOUS - ÉLUS ET CITOYENS - QUI PERMETTRONT DE FAIRE VIVRE CE TERRITOIRE ET D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS ICI DÉFINIS**

**« Ceci est un espoir, réalisons le ensemble ! »**

Merci à Tous

**Antoine Trystram**  
**Président**





- L'ART DE VIVRE ENSEMBLE -

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GÂTINE - RACAN**

**6 rue du Chêne Baudet**

**37360 Saint-Antoine-du-Rocher**

**02 47 29 81 00**

**accueil@gatine-racan.fr**

**www.gatine-racan.fr**